

PHARE DE CORDOUAN. Le classement au patrimoine mondial UNESCO a été largement abordé à l'occasion de l'assemblée générale de l'association pour la sauvegarde du phare de Cordouan.

Le classement Unesco à l'horizon 2020/2021?

✓ **Cécile BOISSOT**

C'est à la Maison des associations du Verdon-sur-mer, dans une salle Cordouan comble, que l'association pour la sauvegarde du phare de Cordouan a tenu son assemblée générale samedi 25 février. Après avoir mentionné le partenariat de l'association et du Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde (Smiddest) tant au niveau des réunions que de l'accompagnement des personnalités sur le site de Cordouan, le président, Jean-Marie Calbet, a présenté le bilan de l'année 2016 et les nouveaux partenariats qui vont permettre d'intensifier la promotion du monument. Partenariat avec le Crédit agricole qui a rapporté 857,76 € par le biais des *tookets*, soutien solidaire d'adhérents de l'association dont le nombre ne cesse de croître (454 au 31 décembre 2016), mais aussi de non-adhérents, dont le montant, récolté en quelques années, s'élève à 2.500 €. Lancement aussi d'un partenariat avec la cave Uni-Médoc dans le cadre de nouvelles animations « son et lumière » associées au patrimoine et à l'Esprit d'Estuaire dont le phare est l'image d'appel, et, enfin, association à la remise officielle des plaques de promotion pour la route des vins. La poursuite des travaux au phare, sous la maîtrise d'ouvrage de la

DRAC (direction régionale des affaires culturelles) a également été longuement évoquée. Jean-Marie Calbet a qualifié de remarquable le travail de restauration qui a été jusqu'alors mené à bien lors des campagnes annuelles et qui devrait se poursuivre au cours des 5 prochaines années, le financement en étant désormais assuré. Très médiatisée, la vigie de l'estuaire girondin, dont l'avenir fait l'objet des préoccupations des organismes de tutelle qui ont associé l'association dans les projets du phare et lors des réunions de classement UNESCO, concentre la curiosité des visiteurs qui viennent découvrir sa richesse architecturale et le point de vue unique de sa position aux confins des côtes charentaises et girondines. L'engouement suscité par le monument s'est également prolongé à travers la découverte de son musée, notamment lors des deux nuits du Phare qui avaient attiré pas loin d'un millier de personnes au phare de Grave, au Verdon où la vedette « Le Matelier », désormais restaurée et inscrite à l'inventaire du mobilier des monuments historiques, attend l'abri exigé par la DRAC pour faire partie intégrante du musée du phare. Même engouement pour l'exposition temporaire dédiée au port du Verdon en 2016 (encore visible quelques jours début avril 2017) préparée par Bruno Gasteuil, rédacteur de

la gazette de l'association « L'Écho des Battures », ainsi que pour le site web du phare très consulté par les amoureux du phare, tous horizons et toutes nationalités confondus.

Finalisation du projet du musée

L'année 2017 ne sera pas moins riche pour le « Phare des Rois » ; les travaux d'aménagement du musée (ouvert au public en phase avec les vacances de Pâques et de Toussaint) se poursuivront avec en vue le catalogage des collections de l'association, devenu incontournable dans le cadre des travaux d'extension (mise à disposition du second logement du phare de Grave) réalisés en fin d'année et de son rattachement au Conservatoire du littoral et des rivages lacustres. L'exposition temporaire de Bruno Gasteuil sera cette année dédiée aux monuments des Américains. 2017, année anniversaire de l'arrivée de Pershing en 1917, commémorant également le départ de Lafayette en 1777, avec le 21 septembre 2017, dans les locaux du musée, une manifestation organisée pour l'arrivée des troupes américaines. La journée au phare, très appréciée des adhérents, se déroulera le 3 juin prochain (date limite d'inscription le 3 mai) tandis que les journées du phare (phare de Grave) auront lieu les 19 juillet et 10 août.

Tous les partenariats de 2016 seront reconduits dont celui avec le Smiddest pour l'élaboration de livrets pédagogiques à l'intention des classes de primaire. L'association participera à toutes les réunions organisées par les partenaires institutionnels pour la mise en valeur du phare de Cordouan et son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. À cet effet, une table ronde est programmée le

15 septembre dans l'amphithéâtre des Archives Départementales de la Gironde à Bordeaux afin d'élaborer une discussion sur les éléments de valeur universelle exceptionnelle du phare qui a désormais franchi la première étape vers son classement.

Après avoir remercié Jean-Marie Calbet pour le travail réalisé dans le cadre de la sauvegarde de Cordouan, le maire du Verdon Jacques Bidalun, a évoqué la finalisation du projet du musée au phare de Grave : « Un gros dossier qui redémarre ». De son côté, la conseillère départementale Sonia Colemyn qui a remercié Jean-Marie Calbet pour son attachement à la cause « du joyau médocain » qu'est Cordouan, s'est dite ravie du dynamisme de l'association et de son ouverture au jeune public par le biais des livrets pédagogiques. « Dans cette affaire, chacun a fait son boulot, a souligné le conseiller régional Jean-Jacques Corsan. Grâce à Alain Rieux (conservateur régional des monuments historiques d'Aquitaine), les tranches de travaux sont désormais respectées. Le phare est désormais sauvé, ce qui n'était pas le cas, il y a une quinzaine d'années ».

« Un monument qui vit »

Pascale Got, députée et présidente du Smiddest, a évoqué « des partenariats bien scellés entre les collectivités locales et l'État » qui ont permis une régularité dans le suivi des travaux, aboutissant ainsi à une meilleure gestion. Les travaux du fût s'effectuent sur place avec l'aide d'un hélicoptère pour le transport des matériaux. Cinq groupes électrogènes devraient être modernisés pour gagner de la place, travaux en rotation combinés avec la saison touristique. « C'est donc un monument qui vit, a-t-elle souligné, qui fait l'objet d'articles de presse, de

tournages de vidéo et ceci comptera pour son classement UNESCO. Une lettre récente du 19 janvier concernant la candidature du phare de Cordouan fait état de l'adoption d'un rapport positif du Comité National des Biens Français du Patrimoine Mondial. Toutefois, si la valeur de l'édifice est envisagée sous tous ses angles (religieux, technologique, architectural...), l'environnement qui l'entoure est lui considéré comme hostile, ce qui ne plaide pas en sa faveur. Il faut donc démontrer à l'UNESCO que ce monument, porteur d'humanisme, est apte à traverser les générations et cela nécessite un engagement territorial, tant des instances charentaises que girondines et la délimitation d'une zone tampon au sein de laquelle la sauvegarde du cadre naturel de l'édifice sera respectée sans toutefois sanctuariser la zone ».

Pascale Got, qui quittera en 2017 la présidence du Smiddest au profit d'un élu charentais, envisage la remise du dossier final en 2019 et le classement éventuel de Cordouan à l'horizon 2020/2021.

Conseil d'administration et bureau : Jean-Marie Calbet (président), Serge Andron et Daniel Murille (vice-présidents), Bruno Gasteuil (secrétaire), Christine Grass (secrétaire adjointe), Muriel Miermon (trésorière) et Jean-Louis Ligot (trésorier adjoint).